



Cour des comptes

Les députés ont légiféré hier pour décentraliser l'institution

En séance plénière à son siège hier, la représentation nationale a étudié et adopté deux projets de lois organiques importants qui devraient permettre à la Cour des comptes de mieux remplir sa mission de contrôle de l'action publique. Les deux textes ont acté la décentralisation de la Cour des comptes en faveur ...



PAGE 3

ECONOMIE



Conseil national du crédit

Le taux de croissance devrait atteindre 5,3% en 2021

La 3ème session du Conseil national du crédit (CNC) a été ouverte jeudi 7 octobre à Lomé par le ministre Simfeitchéou Pre, conseiller auprès du président de la République et membre ...

PAGE 5

DOSSIER



Le Togo et l'Union européenne

Pour un développement multisectoriel

Il y a près de 60 années, l'Union européenne (UE) et le Togo scellaient un partenariat. Les deux parties ont consenti des efforts pour arroser ce lien et aujourd'hui, c'est un arbre de relation bien enraciné entre l'UE et le Togo, dont les fruits sont la multitude d'initiatives pour un développement durable. Cette coopération s'est intensifiée surtout à partir de ...

PAGES 6&7



Diplomatie

Faure Gnassingbé reçoit son homologue turc Recep Tayyip Erdoğan le 20 octobre prochain

Le président turc Recep Tayyip Erdoğan effectue une visite de travail au Togo le 20 octobre prochain. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations entre le Togo et la Turquie.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Manifestations contre la vie chère : les femmes Pyramides viennent de rencontrer «femmes»

Souvent, dans le langage populaire, on dit d'un homme qu'il vient de rencontrer « garçon ». C'est une manière de dire qu'il a rencontré quelqu'un qui l'a tenu en échec dans une situation où il donnait l'impression d'être le plus fort. Eh bien, dans l'affaire de manifestation contre la vie chère initiée par les femmes Pyramides, on se rend compte qu'il y a d'autres femmes dont les voix ne sont pas moins audibles. Il s'agit des femmes des marchés de Lomé.

Depuis quelques mois, un groupe de femmes qui se fait appeler femmes Pyramides a décidé de partir en guerre contre la vie chère. Et nous sommes tous d'accord que la vie est de plus en plus difficile. Les impacts de la pandémie de la Covid-19, ne semblent pas arranger la situation. Tous les Togolais sont donc solidaires du cri de cœur lancé par ce groupe de femmes.

Mais, lorsqu'elles demandent à nos compatriotes de porter le noir, le mouvement peine à mobiliser. Les Togolais sont dans l'indifférence totale. Nous avons expliqué dans un article précédent ...

PAGE 3

Paludisme

L'OMS autorise un vaccin porteur d'espoirs pour l'Afrique

PAGE 10

Coopération

3 accords économiques seront bientôt signés entre le Togo et l'Arabie saoudite

Au terme de sa visite officielle effectuée du 4 au 6 octobre en Arabie saoudite, Prof. Robert Dussey et les autorités saoudiennes se sont engagés à poursuivre le renforcement de ...



PAGE 5

 SOMMAIRE	Burkina Faso / Procès Sankara Blaise Compaoré, principal accusé, absent au procès de l'assassinat de Sankara  P 4	Guinée Un haut fonctionnaire international pour diriger le gouvernement de la transition  P 4	Alimentation Stephan Besançon : « Il faut savoir apprendre à écouter son corps »  P 10
Echos des Bénéficiaires des produits FNFI / Témoignages de Mme Sekpla Abla			

Avec le Fnfi, madame Sekpla Abla s'en sort très bien avec ses clients

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé pour partager avec vous les témoignages de Madame Sekpla Abla, bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Reportage...

Lomé, quartier Togo 2000, sur la nouvelle voie principale qui mène à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé, nous nous rendons dans un atelier de couture pour y rencontrer la patronne des lieux. Très jeune, moins de la trentaine, SEKPLA Abla, fait partie des jeunes artisans qui ont très tôt mis les chances de leurs côtés afin de bien entreprendre dans la vie. Un atelier assez simple, avec une machine à coudre et une machine à surfiler, Abla s'emploie depuis bientôt cinq ans à accomplir avec joie et bonne humeur les tâches que lui confient ses clientes.

« Depuis toujours, j'ai toujours rêvé d'apprendre le métier de couture. J'aime bien ce métier, dessiner des modèles et donner corps à des tissus ou à des pagnes afin qu'ils reflètent les désirs de mes clientes, pour moi c'est quelque chose de très sensationnel. J'ai donc appris le métier chez une professionnelle ici à Lomé pendant trois bonnes années. Après l'obtention de mon diplôme, il me fallait nécessairement ouvrir un

atelier afin de pouvoir y mener tranquillement mes activités. J'avais donc besoin d'un appui financier ».

Des microcrédits que le FNFI à travers ses Prestataires de Services Financiers (Institutions de Microfinance) octroie aux personnes qui en font la demande dans l'optique de les aider à démarrer ou consolider l'exercice d'une petite activité génératrice de revenus, notre interlocutrice a trouvé le créneau idéal pour se lancer dans son business. Sans hésiter et sans perdre le temps, elle se rend auprès d'une Institution de Microfinance partenaire pour se renseigner davantage sur les différents produits qu'offre le FNFI.

« Je me suis rendu auprès de ECHOPPE Togo car c'est une institution dont j'entends beaucoup parler dans le partenariat avec le FNFI et bon nombre de groupements de femmes disent du bien de cette institution. Une fois arrivé, j'ai été renseignée sur les différentes possibilités que j'avais d'obtenir un microcrédit. Quand je leur ai dit que j'étais couturière et que j'avais besoin d'un



Mme Sekpla Abla

coup de main pour pouvoir ouvrir mon atelier, ils m'ont tout de suite indiqué que le crédit AJSEF est le crédit qui est dédié aux artisans. Il me revenait alors pour pouvoir avoir ce microcrédit de me constituer en groupe solidaire avec d'autres personnes dans le besoin, des personnes que je connais très bien et dont les capacités de remboursements des crédits sont avérées. Fort heureusement dans mon quartier, je connaissais beaucoup de mes camarades qui étaient dans le même cas que moi et en attente d'obtenir un microcrédit pour aller de l'avant. C'est donc naturellement que mes amies et moi nous nous sommes

constituées en groupe solidaire et nous sommes repartis voir ECHOPPE TOGO. Cette dernière nous a ensuite mis en relation avec un Prestataire de Service Technique qui a renforcé nos capacités en gestion de crédit. La formation a duré trois jours et a été très bénéfique pour nous. »

Après avoir franchi avec succès toutes les étapes pré-déblocage de crédit, notre interlocutrice est plus que sûre désormais que le microcrédit AJSEF lui permettra de prendre son destin en main avec l'ouverture de son atelier de couture. Un atelier qu'elle a rêvé pendant des années

d'ouvrir afin de mettre son savoir-faire et talent en œuvre.

« Je n'ai pas beaucoup patienté avant d'obtenir la première tranche de crédit AJSEF. J'ai obtenu auprès de ECHOPPE Togo la somme de 300.000 FCFA. Avec cette somme, je me suis dotée de ce petit kiosque et j'ai acheté deux machines, dont l'une à coudre et l'autre à surfiler. Le reste des ressources m'a permis d'acheter une petite table. Je me suis alors mis très vite au travail et j'ai commencé à recevoir quelques clientes, vu que je suis dans un quartier bien populaire et animé. Comme vous pouvez le constater aujourd'hui je m'en sors très bien avec mes clientes que je fidélise progressivement. Je me suis bien organisée également pour le remboursement. A chaque recette que j'enregistre, je dégage une petite marge que je mets de côté pour pouvoir honorer mes engagements vis-à-vis du remboursement le moment venu. Je suis pratiquement à la fin du remboursement du premier cycle de crédit et je compte aussitôt faire la demande pour pouvoir bénéficier du second cycle. Ce dernier me servira à agrandir un tout petit peu mon atelier. »

La rédaction

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



	Récupéré N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCY Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	---	--	---	--

DERNIERES HEURES

... que la symbolique du noir au Togo et en Afrique, emporte l'idée du deuil. Et les rares fois où les Togolais ont accepté de porter le noir dans un cadre de revendications politiques ou sociales, c'est qu'il y a eu des morts. Et, la population togolaise est aujourd'hui plus occupée à chercher son pain au quotidien que de faire attention à des mots d'ordre de ce genre. De plus, on a l'impression que les femmes Pyramides sont tombées dans le piège de la récupération politique, ou plutôt..., seraient-elles affiliées à des obédiences politiques ?

Quoi qu'il en soit, des voix dissonantes commencent par se faire entendre, et ce sont d'autres femmes togolaises qui font résonner un autre son de cloche.

« Nous avons appris que les femmes Pyramides sillonnent nos marchés pour demander à nos camarades revendeuses de porter le noir ce vendredi pour manifester leur colère contre la vie chère au Togo. Pour nous, cette initiative, si elle est respectée au niveau des marchés, va plutôt compliquer les choses pour les pauvres revendeuses que nous sommes. Car, quand cette crise de la Covid- 19 a débuté, le gouvernement a fermé des lieux de rassemblement, mais on nous a fait faveur dans les marchés », a déclaré la porte-parole de l'Association des leaders des marchés de Lomé (ALMaL), Pascaline Dangbuié mercredi dernier à Agoé Assiyéyé, lors d'une rencontre avec les présidentes des associations des marchés de Lomé.

« Nos marchés continuent de s'animer, ce qui montre que le gouvernement est conscient de notre situation et ne veut pas que nous tombions en faillite. Nous n'allons pas trahir cette volonté du gouvernement de nous accompagner. Nous ne serons pas ingrates envers nos autorités. Nous disons non à cette initiative de manifestation noire. Nous refusons d'être manipulés pour cette fois-ci. Les marchés sont nos bureaux donc, pas question de faire du désordre », ajoute-t-elle.

« C'est un problème mondial. Donc, pas question qu'on manipule nous les femmes des marchés. Si les femmes Pyramides disaient qu'elles veulent chercher des investisseurs pour nos marchés, on allait les suivre. Mais si c'est pour politiser un fait social, nous ne sommes pas d'accord », renchérit madame Dangbui.

E. Dadzie

Diplomatie

Faure Gnassingbé reçoit son homologue turc Recep Tayyip Erdoğan le 20 octobre prochain

Le président turc Recep Tayyip Erdoğan effectue une visite de travail au Togo le 20 octobre prochain. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations entre le Togo et la Turquie.

Le Togo et la Turquie renforcent leurs relations. Le renforcement de la coopération entre les deux pays sera poursuivi avec la présence du président de la République de Turquie au Togo, Recep Tayyip Erdoğan ce 20 octobre. Ces derniers mois, deux ministres togolais se sont déplacés en Turquie pour nouer les liens entre les deux pays. La dernière visite remonte en juin dernier avec le déplacement du ministre de la Sécurité

et de la Protection civile, Yark Damehame à Ankara. Au cours de cette visite, des questions liées au renforcement de la coopération policière et sécuritaire entre le Togo et la Turquie ont été évoquées. Mais avant lui, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Prof. Robert Dussey, s'est rendu deux fois dans ce pays cette année, en mai puis en juillet. Ces visites permettent aux deux pays de renforcer leurs



Recep Tayyip Erdoğan

relations diplomatiques et économiques. Elles ont été entre autres sanctionnées par l'ouverture d'une ambassade de la Turquie

à Lomé et par d'autres retombées. Le déplacement du président turc au Togo permettra ainsi de

concrétiser la signature d'autres accords entre les deux pays. Pour rappel en 2020, Recep Tayyip Erdoğan a dépêché à Lomé son ministre des Affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu qui a été reçu par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé. A la suite de cette visite, un protocole d'entente relatif à l'établissement d'un mécanisme de consultation politique entre le Togo et la Turquie a été signé. Un accord a également été signé entre les deux pays pour l'exemption réciproque en faveur des détenteurs de passeports diplomatiques.

Félix Tagba

Cour des comptes

Les députés ont légiféré hier pour décentraliser l'institution

En séance plénière à son siège hier, la représentation nationale a étudié et adopté deux projets de lois organiques importants qui devraient permettre à la Cour des comptes de mieux remplir sa mission de contrôle de l'action publique. Les deux textes ont acté la décentralisation de la Cour des comptes en faveur des collectivités locales.

Le premier projet de loi organique portait organisation et fonctionnement de la Cour des comptes et des Cours régionales des comptes. Dans le sillage de tous les instruments juridiques adoptés pour un bon fonctionnement de la Cour des comptes depuis sa création dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Constitution du 14 octobre 1992 ; il a été mis en place un comité constitué des représentants des différents corps de contrôle de l'Etat, du ministère des Finances, du ministère de la Justice et du ministère chargé des Relations avec les institutions de la République pour procéder à leur relecture. Ce nouveau

projet de loi, devenu une loi de la République met en place plusieurs dispositifs innovants.

Le second projet de loi organique portait statut des magistrats de la Cour des comptes et des Cours régionales des comptes. Il prévoit une évaluation annuelle des magistrats, afin, non seulement d'inciter ceux-ci à cultiver l'excellence et le professionnalisme, mais aussi, de prendre en compte les exigences des normes internationales devant régir les magistrats des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC), tant au niveau mondial comme au niveau de l'Union économique et monétaire

ouest-africaine (Uemoa). Ce projet de loi s'inspire pour l'essentiel, du statut des magistrats de l'ordre judiciaire, quant aux principes généraux, mais s'en distingue en ce qui concerne les conditions et le mode de recrutement. Pour renforcer le contrôle sur les magistrats et la discipline qu'ils doivent observer, ce projet de loi étoffe les dispositions relatives à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil supérieur de la Cour des comptes, contenues dans la précédente loi organique.

Il faut préciser que les modifications constitutionnelles de mai 2019, portent déjà leurs

fruits selon le groupe parlementaire de l'Union des forces de changement (UFC), puisqu'elles ont acté le principe de décentralisation dans le fonctionnement de la Cour des comptes. Pour le parti Unir, cette institution est le véritable miroir de la gestion de la République. Au Net/PDP, l'on pense que le gouvernement fait bien d'entreprendre un vaste programme de déconcentration des services de l'administration publique comme on peut le constater à travers ces deux projets de lois. « En adoptant ces deux projets de loi, l'Assemblée nationale apporte une importante contribution à la vision du président de la République, son excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, en ce qui concerne la gestion des finances publiques de

notre pays », a déclaré le ministre Christian Trimua, en charge des Relations avec les institutions de la République.

« La tâche qui nous a rassemblés aujourd'hui est ambitieuse : consolider le système de gouvernement de notre pays. La création des Cours régionales des comptes permettra de contrôler la gestion des ordonnateurs locaux, conformément aux principes de la décentralisation. J'espère à partir de ces travaux, une intensification de la collaboration entre la Cour des comptes et l'Assemblée nationale qui partagent la mission commune de contrôle de l'action publique », a pour sa part affirmé, Yawa Djigbodi Tségan, présidente de l'Assemblée nationale.

Edem Dadzie

Guinée

Un haut fonctionnaire international pour diriger le gouvernement de la transition

C'était une promesse de Mamadi Doumbouya : nommer à la tête de son gouvernement une personnalité civile, éloignée du marigot politique guinéen. Après plusieurs semaines de discussions, Mohamed Béavogui, 68 ans, a finalement été désigné Premier ministre ce mercredi 6 octobre par le président de la transition.

Dans un décret très attendu depuis plusieurs jours, lu à la télévision nationale, le président de la junte, le colonel Doumbouya, a choisi un vétéran du développement pour le poste de Premier ministre. Mohamed Béavogui, qui a été nommé à ce poste, a derrière lui plus de 30 ans d'expérience dont une bonne partie dans le système des Nations unies.

Il a été sous-secrétaire général de l'ONU chargé de la mutuelle panafricaine de gestion des risques à

New York, avant d'occuper d'autres fonctions au sein du Fonds international du développement agricole (FIDA), et du FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome, en Italie. Selon plusieurs observateurs, son profil correspond en tout point au « portrait-robot du futur Premier ministre » attendu : une personnalité qui n'avait jamais dirigé, technocrate, avec une expérience internationale. Il sera chargé de mettre

en application la charte de la transition élaborée quelques jours après la prise du pouvoir par l'armée. Cette charte stipule en son article 51, entre autres, que le Premier ministre dirige, coordonne et anime l'action gouvernementale.

En nommant un Premier ministre sans expérience gouvernementale, le colonel Doumbouya a choisi une personnalité éloignée de la politique intérieure et peu suspecte de participation



Mohamed Béavogui

aux querelles intestines des dernières années. Mohamed Béavogui avait déjà été pressenti à ce poste sous le règne de feu général Lansana Conté en 1987 au lendemain des violents mouvements sociaux et grèves à répétitions qui avaient fait vaciller le régime d'alors et obligé l'ancien

président à choisir Lansana Kouyaté à ce poste. Outre plusieurs langues locales, Mohamed Béavogui parle aussi le français, l'anglais, le russe et l'italien. Marié et père de 4 enfants, il est né le 15 août 1953 à Porédaka, dans le centre de la Guinée.

T.M.

Côte d'Ivoire

Deux rencontres en moins de 6 mois; les prémices d'une future alliance entre Gbagbo et Bédié ?

Pour la deuxième fois depuis le retour de l'ancien président socialiste, en juin, les deux hommes se sont entretenus ce mercredi à Abidjan, marquant encore leur rapprochement.

«Le président Bédié est en deuil. Nous sommes venus le saluer et lui présenter nos condoléances », a simplement déclaré Laurent Gbagbo au sortir d'un échange d'une demi-heure avec Henri Konan Bédié, à Abidjan. Le patron du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) a récemment subi la disparition de plusieurs membres de son entourage, dont celle de son frère aîné, Marcelin Koffi Bédié, le 27 septembre, et celle de l'ancien Premier ministre Charles Konan Banny, mort des suites du Covid-19 à Paris

le 10 septembre, et dont la dépouille a été rapatriée dans la capitale économique le 23 septembre.

Alors que beaucoup cherchent les marques d'une éventuelle alliance entre les deux hommes, chacune de leur rencontre est scrutée. Mais Laurent Gbagbo a qualifié cette visite à la résidence de Bédié de « non-politique ». « C'est une rencontre fraternelle », a-t-il insisté. Leurs épouses, Henriette Bédié et Nady Bamba, étaient aussi présentes et ont eu un échange en tête-à-tête avant

de les rejoindre.

Henri Konan Bédié était notamment entouré de poids lourds du PDCI, dont le secrétaire exécutif du parti, Maurice Kakou Guikahué, et le coordonnateur général du comité politique, Allah Kouadio Rémi. Laurent Gbagbo, quant à lui, a fait le déplacement avec plusieurs fidèles dont Assoa Adou, l'ancien secrétaire général de son parti.

Depuis son retour d'exil le 17 juin, c'est la deuxième fois que l'ancien prisonnier de la Cour pénale internationale rend visite à Henri Konan



Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo

Bédié. Le 10 juillet dernier, il avait été chaleureusement accueilli à Daoukro, fief du Sphinx, en signe d'un rapprochement entre les deux anciens ennemis. Quelques jours plus tard, le 27 juillet, il avait été invité par Alassane Ouattara à la présidence. Les deux

hommes, qui ne s'étaient pas revus depuis le 25 novembre 2010, à l'occasion d'un débat télévisé avant le second tour de la présidentielle, avaient parlé de réconciliation nationale et évoqué une éventuelle rencontre à trois, avec Bédié.

T.M. et Jeune Afrique

Burkina Faso / Procès Sankara

Blaise Compaoré, principal accusé, absent au procès de l'assassinat de Sankara

Blaise Compaoré ne sera pas présent au procès de l'assassinat de Thomas Sankara, qui s'ouvre lundi 11 octobre devant le tribunal militaire de Ouagadougou. L'ancien président, exilé à Abidjan, est le principal accusé qui sera jugé pour l'assassinat, en 1987, du capitaine révolutionnaire.

« On ne nous a jamais rien notifié, déplore Me Pierre-Olivier Sur, l'un des avocats français de Blaise Compaoré. Il n'a jamais été convoqué à un interrogatoire. Au total, nous n'avons pas eu accès au dossier. Comment préparer sérieusement un procès qui s'annoncerait médiatisé et même historique, sans avoir

eu accès au dossier ? C'est impossible en termes de droit de la défense. C'est pour cela qu'il n'est pas question, pour nous, d'y aller de façon fantôme. »

Blaise Compaoré, 70 ans, vit en exil en Côte d'Ivoire où il a obtenu la nationalité ivoirienne. L'ex-président burkinabè fait partie des

principaux accusés qui seront jugés pour l'assassinat, en 1987, de Thomas Sankara. Il avait pris le pouvoir lors du putsch de 1987 et s'y est maintenu pendant vingt-sept ans avant d'être renversé à la suite d'une insurrection populaire en 2014.

Autre accusé : le général Gilbert Diendéré, 61 ans, un des principaux chefs de l'armée lors du putsch de 1987. Devenu ensuite chef d'état-major particulier du président Compaoré, le général Diendéré purge

déjà au Burkina Faso une peine de 20 ans de prison pour une tentative de coup d'État en 2015. Tous deux sont accusés de « complicité d'assassinats », « recel de cadavres » et « d'attentat à la sûreté de l'État ».

« En revanche, poursuit Me Pierre-Olivier Sur, nous sommes prêts, moi le premier, à me rendre à Ouagadougou pour rencontrer le président de la République afin d'envisager la paix des braves pour préparer un retour du président Blaise Compaoré

sur place et de sa famille afin de montrer une image forte d'unité nationale pour lutter contre le terrorisme et le risque de désintégration auquel nous assistons en ce moment. »

Arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1983, Thomas Sankara a été tué le 15 octobre 1987 avec douze de ses compagnons par un commando lors d'une réunion au siège du Conseil national de la révolution (CNR) à Ouagadougou. Il avait 37 ans.

Sources : Rfi.fr

Conseil national du crédit

Le taux de croissance devrait atteindre 5,3% en 2021

La 3ème session du Conseil national du crédit (CNC) a été ouverte jeudi 7 octobre à Lomé par le ministre Simfeitchéou Pre, conseiller auprès du président de la République et membre du CNC. Le taux de croissance économique du pays est revu à la hausse.

Au cours de cette 3ème session, le Conseil national du crédit s'est penché sur l'évolution de la situation économique, monétaire et du système bancaire et financier à fin juin 2021 et la qualité des services financiers au Togo au 30 juin 2021.

Alors que le taux de croissance économique a été projeté sur 4,8% au début de l'année, les « indicateurs de conjoncture économique indiquent une reprise plus soutenue qu'attendu de l'activité dans le secteur tertiaire qui affiche une plus forte résilience face aux effets négatifs de la Covid-19. Cette évolution a conduit à une révision à la hausse du rythme de progression de l'activité économique », note Simfeitchéou Pre. En conséquence, les prévisions ont été revues à la hausse. Pour cette année, le taux de croissance

devrait atteindre 5,3%, avec un raffermissement de 50 points de base par rapport à la prévision initiale.

Hausse des crédits

Le taux d'inflation moyen s'est établi à 3,9% à fin août 2021. Ceci provient du renchérissement de certains produits vivriers, en raison d'un approvisionnement peu suffisant des marchés, relève le ministre Pre.

La dette publique représente quant à elle 59% du Produit intérieur brut (PIB) à fin juin 2021.

Les nouveaux crédits octroyés par les banques et les microfinances ont connu une hausse au deuxième trimestre de cette année.

« En effet, le montant des nouveaux crédits mis en place au deuxième trimestre 2021 par les banques s'est élevé à



Vue partielle du quartier administratif

217 milliards, en hausse de 59% par rapport au niveau enregistré au même trimestre de 2020. Quant aux crédits octroyés par les institutions de microfinance aux agents économiques, ils ont crû de 38% à 47 milliards, sur la même période. Toutes ces évolutions encourageantes ont permis aux créances sur l'économie de progresser, en glissement annuel, de 4% à 1 376 milliards au 30 juin 2021, soit 30% du Produit intérieur brut. La hausse est essentiellement

portée par l'accroissement des crédits au secteur privé », a relevé le représentant du ministre de l'Economie et des Finances au Conseil national du crédit.

Taux d'intérêt élevé

Les créances sur l'économie ont progressé, en glissement annuel, de 4% à 1376 milliards FCFA au 30 juin 2021, soit 30% du PIB.

Par contre, Simfeitchéou Pre regrette le taux d'intérêt élevé pratiqué par les banques togolaises. «

En effet, le taux d'intérêt moyen des crédits bancaires de la place demeure élevé par rapport à celui de la plupart des pays de l'Union, ce qui accroît le coût des investissements et augmente le risque de non-remboursement », a-t-il précisé.

Il exhorte les banques et les systèmes financiers décentralisés, à prendre des dispositions idoines pour une baisse significative des taux débiteurs.

Félix Tagba

Coopération

3 accords économiques seront bientôt signés entre le Togo et l'Arabie saoudite

Au terme de sa visite officielle effectuée du 4 au 6 octobre en Arabie saoudite, Prof. Robert Dussey et les autorités saoudiennes se sont engagés à poursuivre le renforcement de la coopération entre leurs pays. Pour ce faire, les discussions vont se poursuivre pour la signature de 3 accords économiques.



Robert Dussey, (2e à partir de la gauche) lors de sa visite avec une délégation saoudienne

La signature de ces accords concerne notamment un mémorandum d'entente entre les chambres de commerce du Togo et

de l'Arabie saoudite, l'accord de promotion et de protection réciproque des investissements et l'accord de coopération technique, économique et

commerciale. Ces accords seront signés dans le cadre du renforcement des relations entre les deux pays.

L'Arabie saoudite appuie

le Togo à travers le Fonds saoudien pour le développement (FSD). Le pays bénéficie également du soutien des organisations internationales, notamment de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) et de la Banque islamique de développement (BID). Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togoais de l'extérieur, Prof. Robert Dussey, a énuméré les projets prioritaires du gouvernement togolais et les possibilités de coopération et de partenariats entre les secteurs privés togolais et saoudiens. Ces projets concernent notamment la coopération dans les domaines du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme.

Le ministre a également invité les hommes d'affaires saoudiens à investir à Plateforme industrielle d'Adéticopé (PIA).

« Au cours des discussions, les ministres togolais et saoudiens se sont accordés à reconnaître l'importance primordiale des investissements comme premier moteur de la croissance, du développement et de la prospérité. A cet effet, ils ont décidé de mettre plus d'accent sur la promotion des investissements dans le cadre de leur coopération bilatérale. Les secteurs de l'énergie, du transport maritime, du commerce, de l'agriculture, de l'immobilier et des infrastructures ont été identifiés comme domaines d'intervention prioritaire », indique un communiqué publié par le ministère des affaires étrangères.

Le Togo devrait accueillir prochainement des ministres saoudiens en compagnie des délégations d'hommes d'affaires.

Félix T.

Le Togo et l'Union européenne

Pour un développement multisectoriel

Il y a près de 60 années, l'Union européenne (UE) et le Togo scellaient un partenariat. Les deux parties ont consenti des efforts pour arroser ce lien et aujourd'hui, c'est un arbre de relation bien enraciné entre l'UE et le Togo, dont les fruits sont la multitude d'initiatives pour un développement durable. Cette coopération s'est intensifiée surtout à partir de 2007 dans les domaines politique, économique, diplomatique, commercial et culturel. La Délégation de l'UE et le gouvernement togolais se rencontrent régulièrement dans un cadre de dialogue politique avec les Chancelleries des Etats membres de l'UE accrédités, pour faire le point de cette coopération et des questions d'intérêt commun relatives à l'intégration régionale et continentale.



Drapeaux du Togo et de l'Union européenne

L'Union européenne accompagne le Togo dans ses efforts de consolidation du processus démocratique. Les deux parties tiennent régulièrement des sessions de dialogue politique pour faire le bilan des progrès réalisés en matière de gouvernance politique, économique ainsi que dans le domaine de la paix et de la sécurité. L'instance européenne fournit dans ce contexte des appuis techniques et financiers aux institutions de la République notamment l'Assemblée nationale, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac) de même qu'aux collectivités territoriales. Toujours en faveur des institutions de la République, d'autres initiatives ont été également mises en œuvre. Il s'agit entre autres du Programme d'appui aux processus électoraux (PAPE) et du Programme d'appui institutionnel (PAI).

L'UE s'investit également dans le renforcement de la justice, en contribuant à l'amélioration des prestations des professionnels de ce secteur. Tout récemment, un projet a été mis en œuvre dans ce sens pour accompagner l'École nationale de police.

Un autre axe d'action est l'appui aux Organisations de la société civile (OSC) à travers des initiatives comme le Projet d'appui à la Société civile et à la réconciliation nationale (Pascrena) financé à hauteur de 6 millions d'euros soit 3,9 milliards de FCFA et le Programme de consolidation de l'Etat de droit et du monde associatif (Pro-Cema).

Les 06 piliers de renforcement de la gouvernance au Togo

L'Union européenne a accompagné le Togo dans sa stratégie de renforcement de la gouvernance politique et de promotion des droits de l'homme, à travers des projets dont le financement estimé à 17,195 millions d'euros soit 11,2 milliards de FCFA. On peut citer premièrement le Projet d'appui à l'autonomisation de la femme et son insertion dans le dialogue politique au niveau local au Togo (PAAF) financé à hauteur de 0,99 millions d'euros soit 651,4 millions de FCFA. Deuxièmement, le Projet de soutien aux défenseurs des droits de l'homme d'un coût global de 0,498 millions d'euros soit 327 millions de FCFA. En troisième point, le Projet quartiers d'avenir pour protéger et réinsérer les personnes en conflit avec la loi dont le financement s'élève à 0,5 millions d'euros soit 328 millions de FCFA.

Quatrièmement, le Programme d'appui au secteur de la justice (PASJ) d'un coût global de 8 millions d'euros soit 5,25 milliards de FCFA. Cinquième point, le Projet d'appui à la formation de la police (PAFP) évalué à 3 millions d'euros soit 1,97 milliards de FCFA. Enfin, le projet de Promotion des droits des adolescents à la santé génésique au Togo financé à hauteur de 4,2 millions d'euros soit 2,8 milliards de FCFA. En matière de paix et de sécurité, l'Union européenne appuie également le Togo dans ses efforts de stabilisation de la sous-région.

européenne au Togo (EUROCHAM-Togo), un puissant catalyseur de la croissance économique et important promoteur des échanges industriels et commerciaux entre l'Europe et le Togo.

Ce Forum a surtout assuré la visibilité des potentialités économiques du Togo et traduit les opportunités en terme de partenariats, contrats et projets. Dix (10) projets d'un coût global de 15,6 milliards de FCFA sont déjà à l'étape de mise en œuvre, et dix-huit (18) autres évalués à plus de 320 milliards FCFA sont en cours de financement.

Un protocole d'accord tripartite a

été signé entre le gouvernement togolais, le Patronat et la Bank of Africa (BOA) en juillet 2020 pour la mobilisation de 412 millions de FCFA en faveur des entreprises nationales.

En terme d'exportation, le Togo occupe la deuxième place des pays africains exportateurs de produits bio vers l'Union européenne, juste après l'Egypte. Entre 2018 et 2019, le pays a doublé ses exportations de produits agricoles biologiques vers l'Union européenne, passant de 22000 tonnes à près de 45000 tonnes sur la même période, soit une hausse de 102%.

Forum Togo-UE, les opportunités au rendez-vous



Faure Gnassingbé, président du Togo

Sous l'égide du président togolais Faure Gnassingbé, le premier Forum Togo-UE est tenu à Lomé (Togo) les 13 et 14 juin 2019. Pour le chef de l'Etat togolais, il s'agit d'une opportunité pour conclure des contrats et des projets. Ce premier jour du Forum a été essentiellement axé sur le secteur agricole auquel un panel a été consacré. Près de 600 participants dont environ 200 chefs ou représentants d'entreprises

européennes mais aussi africaines dont l'homme d'affaires milliardaire nigérian Aliko Dangote de Dangote Group, Ade Ayeyemi, le patron de Ecobank, Dominique Strauss-Kahn, ancien secrétaire général du Fonds monétaire international, Lionel Zinsou, ancien Premier ministre du Bénin, Mario Pezzini, directeur du centre de développement de l'OCDE, Etienne Giros, président EBCAM et CIAN, les responsables du système

Coopération économique et commerciale

Le Togo est l'un des partenaires économiques privilégié de l'Union européenne dans la sous-région ouest africaine. Les relations commerciales entre l'UE et le Togo sont surtout marquées par des accords de partenariat économique (APE). Les programmes des APE ont permis à notre pays de diversifier et d'accroître la capacité de production nationale, de renforcer ses relations commerciales avec

les pays européens et le partenariat entre le secteur privé national et européen.

Ce partenariat a été significativement impacté par le premier Forum économique Togo-UE tenu en juin 2019 à Lomé, dont les retombées sont déjà perceptibles. A l'occasion de ce rendez-vous économique de haut niveau, les deux parties ont procédé à la création de la Chambre de commerce

des Nations unies, les décideurs des institutions de Bretton Woods, des entrepreneurs de divers horizons en Afrique, plusieurs gros

investisseurs ainsi que plusieurs membres du gouvernement togolais sont ensemble.

Réalisation des projets socioéconomiques : l'UE en appui

Dans la mise en œuvre des différents programmes nationaux de développement, le Togo bénéficie des appuis multiformes de l'UE à travers le Fonds européen de développement (FED).

Dans le cadre de sa programmation 2014-2020, l'UE a appuyé les stratégies de développement successives à savoir la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape) 2013-2017 et le Plan national de développement (PND) 2018-2022. Un fonds de 216 millions d'euros a été alloué à ces deux programmes. L'Union européenne et ses Etats membres ont contribué à plus de 10% des investissements requis pour la mise en œuvre du PND (4.622 milliards FCFA), et à plus de 30% des investissements publics envisagés par le PND (1.623 milliards FCFA).

Développement rural, plus d'un milliard de FCFA

L'Union européenne accompagne le Togo dans l'implémentation des projets de développement dans les domaines de l'environnement,

du développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, avec un financement global estimé à 1,98 million d'euros soit 1,3 milliard de FCFA.

Il s'agit plus précisément du Programme d'appui à la gestion environnementale décentralisée (Paged) financé à hauteur de 0,599 million d'euros soit 392,9 millions de FCFA. Du Projet d'appui à la préservation des écosystèmes et de la biodiversité grâce à l'Agropastoralisme dans le contexte de la décentralisation (PAPEBA), dont le coût de la réalisation est estimé à 0,461 million d'euros soit 302,6 millions de FCFA. Du Projet de renforcement de la participation communautaire pour la protection de l'environnement et la restauration de la fertilité des sols (PPERF), d'un coût global de 0,448 million d'euros soit 193, 739 millions de FCF. Du Projet d'intensification agro écologique de la production agricole dans les Savanes et gestion durable des ressources naturelles (PIASGDRN) financé à hauteur de 0,473 million d'euros soit 310,5 millions de FCFA.

Sept programmes-projets pour Eau et assainissement

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'instance européenne a appuyé le Togo, avec un financement global de 90 millions d'euros soit 59 milliards de FCFA. D'importants projets ont aussi été réalisés. Il s'agit de la réduction des maladies hydriques dans la région des Plateaux au Togo (2,3 millions d'euros soit 1,5 milliard de FCFA). L'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement (1, 23 million d'euros soit 808,4 millions de FCFA). La promotion des droits de l'enfant à l'eau potable et à la santé environnementale dans la préfecture de Blitta (2, 08 millions d'euros soit 1,36 milliard de FCFA). L'appui à la promotion des bonnes pratiques pour la gestion de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, (1, 9 million d'euros soit 1,2 milliard de FCFA). Le projet de Réduction des risques environnementaux et sanitaires liés à l'activité des vendeurs d'eau de forage de la ville de Lomé-PRRESAF (0,3 million d'euros, 196,8 millions de FCFA). Le projet d'appui à la gestion des ordures ménagères dans la commune de Sokodé -PAGOM

(0,295 millions d'euros soit 193,5 millions de FCFA). Le programme Eau et Assainissement de la Ville de Notsè (PEAN), (0,2 million d'euros soit 131 millions de FCFA). Le projet d'Aménagement Urbain du Togo -Phase II (43 millions d'euros soit 28,2 milliards de FCFA). Le PEA-OMD, Programme eau et assainissement pour l'accélération de l'atteinte des ODD (18,7 millions d'euros soit 12, 266 milliards de FCFA). Le Peat-1, Projet Eau et assainissement au Togo-Phase1(20 millions d'euros soit 13,1 milliards de FCFA.

Education et culture

L'UE accompagne les universités togolaises à jouer leur rôle de transmission de la connaissance, pour une société épanouie via des instruments de financement de l'enseignement supérieur (Erasmus Plus) et de la recherche et innovation (Horizon 2020, y compris le programme Marie Curie). Des appels à proposition sont lancés chaque année pour obtenir des bourses de mobilité des étudiants, des enseignants-chercheurs ou du personnel administratif des

universités.

Dans son agenda au Togo, l'UE sollicite de plus en plus l'expertise ou les compétences des universités togolaises dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de coopération avec le pays.

La culture est aussi un pan de la coopération entre l'UE et le Togo. Plusieurs initiatives dont le projet circuit Art'Mattend « Cinéma

Numérique Ambulant » élaboré dans le cadre du programme "Investir dans les ressources humaines ont été élaborés au profit des acteurs culturels.

La politique nationale d'électrification, l'informatisation du casier judiciaire et le basculement au budget-programme ont également reçu le soutien de l'UE.

Perspectives du partenariat UE-Togo



Forum Togo-UE

L'Union européenne et ses États membres présents au Togo (Allemagne et France) entendent appuyer la stratégie de développement définie dans la feuille de route gouvernementale (2020-2025). Elle privilégie à cet effet une approche concertée fondée sur la programmation conjointe. Le Document conjoint de programmation (DCP) envisagé pour le cycle de programmation 2021-2027 se substitue donc au Programme indicatif multi-annuel (PIM) de l'Union européenne pour 2021-2027.

Le DCP envisage les trois domaines d'intervention prioritaires suivants, répondant à la fois aux priorités de la feuille de route gouvernementale et aux préoccupations européennes : l'inclusion socioéconomique, l'agro-industrie, le processus démocratique.

L'Union européenne envisage dans ce contexte de nouvelles actions en vue de soutenir la généralisation de l'accès aux services publics (eau, assainissement, éducation, santé, culture, énergie, connectivité) et l'amélioration de leur qualité.

L'UE va s'investir pour dynamiser l'économie togolaise en contribuant à l'amélioration du climat des affaires et à la compétitivité des exploitations agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

L'Union européenne va participer au renforcement de la résilience de la société et de l'économie togolaises en s'appuyant sur la préservation de la paix et la sécurité, la consolidation démocratique, la modernisation de l'action publique et la décentralisation.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

DIRECT AGENCE
agence conseil en communication

*Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires!
Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin?*

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Photo du jour



Légendez en commentez la photo ci-dessus!

Déplacez une allumette de sorte que chaque calcul soit correct



PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 07 au 12 /10/ 2021			Quelques ambas- sades et consulats
HANOUKOPE	AV. MARCHÉ	22 21 01 15	
SANTE	PRÈS DE NOPATO	70 44 91 37	■ Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
CRISTAL	BD H.BOIGNY	97 07 12 32	
PORT	FACE SAKAKAWA	70 41 54 53	■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
OCEANE	FACE HOTEL DE LA PAIX	96 75 25 02	■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
EMMANUEL	KODJOVIKOPÉ	90 09 94 03	■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
AVE MARIA	CHU TOKOIN	22 22 33 01	■ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
GBOSSIME	GBOSSIMÉ	92 47 61 21	■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
MAIRIE	FACE MAIRIE	22 21 26 39	■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
ISIS	NUKAFU GAKPOTO	70 44 83 87	■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
YEM - BLA	258, AV. AKÉÏ	90 88 98 72	■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
FRATERNITE	HÉDZRANAWÉ	96 80 09 19	■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
CITRUS ATTIE	70 44 59 24	96 80 09 03	■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
NOTRE DAME	FOIRE TOGO 2000	96 80 10 12	■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
APOTHEKA	KÉGUÉ	70 44 33 33	■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
LE PROGRES	AHADZL-KPOTA	96 80 10 00	■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
MAWULE	BÈ-KPOTA	70 45 91 86	■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
CITE	BD. DU 30 AOÛT	99 08 15 35	■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
BESDA	ADIDOGOMÉ	70 42 68 25	■ Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
CONSEIL	SAGBADO LOGOTÉ	96 80 21 37	■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
EPIPHANLA	ADIDOGOME	96 80 10 04	■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
POINT E	KINITI GOMÉ	90 37 45 96	■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
CONFIANCE	FACE GTA	91 01 33 38	■ RDC; Tél: 90 08 38 53
DELALI	CACAVELI	96 32 97 54	
NATION TOTSI	22 25 99 65	96 80 09 47	
LAUS DEO	LÉO 2000	93 00 65 75	
VITAFLORE	AGOË VAKPOSSITO	70 40 22 86	
MAINA	70 43 65 34	96 80 10 15	
EL-SHAMMAH	AMADAHOMÉ	70 43 25 85	
NOTRE DAME DE LOURDE		96 80 10 19	
SHALOM	AGOË-CACAVÉLI	70 49 96 51	
EMMAÛS	RTE MISSION TOVÉ	96 80 09 12	
SATIS	KOSHIGAN, AGOË-LOGOPÉ	70 44 85 17	
LA BARAKA	AGOË LOGOPE	70 41 44 13	
M'BA	AGOË-LÉGBASSITO	70 27 81 81	
ADONAÏ	AGOË-NYIVÉ	22 50 04 05	
TAKOE	CAP ESSO DE ZONGO	96 80 09 77	
ZONGO	TOGBLÉKOPÉ	99 99 22 39	
AMEN	ADÉTIKOPÉ	97 18 02 02	
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70 46 26 64	
ST PHILIPPE	SANGUÉRA	99 99 80 04	
VERSEAU	BAGUIDA	92 05 23 49	
HYGEA	BAGUIDA	99 27 36 36	

Blague

Marié depuis 20 ans mais C'est lui qui dira à la petite de 22 ans " pourquoi je ne t'ai pas connu avant ma femme? "
Frère, elle avait 02 ans quand tu te mariais!!! Espèce de sorcier

Réflexion

Celui qui veut réussir ne doit pas avoir peur d'avoir des ennemis. Beaucoup préfèrent te voir comme tu es, beaucoup ne veulent pas que tu réussisses car ils savent qu'eux leur situation est intacte. C'est parce que ta situation actuelle et pareille à les leur qu'ils sont avec toi. Et lorsque toi tu te bats pour réussir et sortir de la pauvreté ça les rend nerveux. Donc n'ayez pas la crainte d'être haïr quand vous saviez que vous luttez pour une bonne cause.

Les 10 ennemis de la vie

(1) LA PEUR : Vous empêche de saisir les opportunités.

(2) L'IGNORANCE : Vous empêche de prendre de bonnes décisions.

(3) LA COLÈRE : Vous empêche de voir clairement.

(4) L'ENVIE : Vous empêche de vous concentrer sur vous-même.

(5) Votre EGO : vous empêche d'apprendre des autres.

(6) LE DOUTE : Vous empêche de vous croire et de prendre des risques pour suivre vos rêves.

(7) LA HAINE : Vous empêche de devenir une meilleure personne.

(8) LE MANQUE DE PARDON : Vous empêche de vivre en personne libre.

(9) LE MENSONGE : Empêche les gens de vous faire confiance.

(10) L'ORGUEIL : Vous empêche de voir et d'apprendre de vos erreurs.

Vérifiez votre style de vie pour l'un de ces ennemis et traitez-le avant qu'il ne vous détruisent. Bonsoir à tous

Les bons plans et les bonnes adresses	
AGENCE DE COMMUNICATION AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers	COURRIER EXPRESS DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26
SUPERS MARCHES A LOME CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43	OPERATEURS TELEPHONIQUES MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14
FRUITS ET LEGUMES MARCHÉ ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHÉ DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38	SANTE GENERALISTES DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72
DANSE ET COURS DE ZUMBA AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86	OU MANGER ET DORMIR A LOME? RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80 HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11
AVIATION AERO-CLUB DU GOLFFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99	MUSCULATION ET MASSAGE Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/ Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Celle-ci couvre la période du 1er octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ..., est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Evaluation et de Contrôle (COTEC).

I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

- Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021 ;
- Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ;
- Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ;
- Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1 octobre 2021
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

Alimentation

Stephan Besançon : « Il faut savoir apprendre à écouter son corps »

Pour bien manger, il y a des recommandations à suivre. Mais, plus encore, chaque individu doit rester à l'écoute de son corps. C'est ce qu'affirme Stéphane Besançon, nutritionniste et directeur de l'ONG Santé Diabète à Bamako au Mali. Il s'est confié à nos confrères de l'émission Priorité Santé de Radio France Internationale (RFI).

Priorité Santé : Pour démarrer cette chronique, comment définiriez-vous la notion de bien manger ?

Stephan Besançon : Il n'y a pas une définition unique de la notion de bien manger. Pour moi, pour « bien manger », il faut prendre en compte plusieurs paramètres. En premier lieu, il faut, bien sûr, appliquer les recommandations nutritionnelles qui vous permettent d'adopter une alimentation équilibrée et diversifiée.

Ces recommandations suivent 5 grands principes : réduire la consommation de graisses, de sel et de sucres ; en parallèle, augmenter fortement la consommation de fruits et de légumes ; réduire au maximum la consommation d'aliments transformés et ultra transformés pour préparer le plus possible soi-même les plats à partir d'aliments bruts ou faiblement transformés ; limiter le plus possible les grignotages ; enfin, boire principalement de l'eau et éviter au maximum toutes les formes de boissons sucrées. Ces recommandations nutritionnelles permettent de savoir quoi manger. Mais pour bien manger, il faut aller plus loin et prendre en compte 3 autres notions très importantes : identifier pourquoi on

souhaite manger ; choisir dans quel environnement on va manger ; enfin, ne pas oublier que manger doit être un plaisir.

Pouvez-vous nous expliquer comment on peut identifier si l'on a réellement besoin de manger ?

Pour identifier si l'on a réellement besoin de manger, il faut savoir apprendre à écouter son corps. Ceci va permettre d'être à l'écoute de ses sensations lorsque l'on mange, mais aussi lorsque l'on boit afin de mieux appréhender l'effet des aliments et de l'hydratation sur notre énergie, nos pensées et nos humeurs. C'est central pour mieux comprendre si l'on mange par faim, par ennui ou par stress et par conséquent pour savoir reconnaître notre besoin à combler une faim réelle d'une faim plus émotionnelle.

Pour réaliser ceci en pratique, on peut conseiller deux exercices : d'abord, avant de commencer à manger, il faut porter son attention sur sa respiration pour permettre d'observer les sensations autour de notre ventre et relier celles-ci aux besoins que notre corps exprime : est-ce qu'il demande de combler une petite, une moyenne ou



Un père veut nourrir son enfant avec des aliments sains (fruits, légumes, céréales et du lait)

une grande faim ou bien est-ce qu'il demande juste de combler un stress ou un ennui sans présence d'une faim réelle. Ensuite, pendant que l'on mange, il faut porter son attention sur l'effet de ce que l'on ingère sur nos sens : l'ouïe, l'odeur, la saveur et les sensations produites dans le corps. Cela va permettre d'analyser si l'on rassasie son goût pour un aliment, sa faim, ou si l'on apaise son stress !

Pourquoi différenciez-vous le goût et la faim ?

Je les différencie parce que le goût pour un aliment, c'est l'envie de cet aliment. Si l'on ne se focalise que sur ce goût, on va avaler l'aliment puis en reprendre et ainsi de suite, sans porter attention à sa faim réelle pour finir par manger en excès. Par contre, si on se focalise sur sa faim réelle, on va manger jusqu'à la perte de sensation de faim,

puis s'arrêter naturellement sans excès. Maintenant que l'on sait quoi manger et quand manger, est-ce qu'il y a des environnements à privilégier pour bien manger ?

On sait aujourd'hui qu'il faut absolument éviter de manger à son bureau, devant son écran d'ordinateur, ou à la maison devant la télévision. La recommandation est donc de ne jamais manger devant un écran, car le risque est de manger plus et de favoriser une prise de poids que l'on soit un enfant ou un adulte. Si l'on mange devant un écran, il va absorber et focaliser toute notre attention et provoquer en conséquence que l'on va manger plus que l'on devrait, sans être attentif aux signaux de satiété envoyés par l'organisme. On va manger en quantité plus importante au cours de ce repas, sans que notre

esprit ne comptabilise vraiment tout ce qui a été ingéré et en plus on mangera plus au repas suivant, même si on n'est pas devant un écran, car le corps va compenser ce qu'il pense ne pas avoir absorbé au repas précédent.

Quelles sont donc vos recommandations ?

Si l'on résume ces différents conseils, pour bien manger, il faut manger équilibré et diversifié au calme et autour d'une table sans écran allumé. Il faut aussi bien écouter son corps avant de commencer à manger et pendant le repas. Il ne faut pas oublier aussi de manger doucement, car il faut environ 30 minutes pour que le cerveau se rende compte qu'il est rassasié. Enfin, même si manger répond à un besoin de notre corps, il ne faut pas oublier que l'alimentation est aussi un plaisir !

Edem Dadzie

Paludisme

L'OMS autorise un vaccin porteur d'espoirs pour l'Afrique

Comme l'a si bien reconnu le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), c'est « un moment historique ». Qui pouvait croire que dans un contexte de controverses autour des vaccins contre le coronavirus, un vaccin serait approuvé pour lutter contre le paludisme, un mal qui fait beaucoup de victimes chaque année, surtout sur le continent africain ? Et justement, l'on se demande si l'épisode des vaccins Covid-19 n'est pas passé par là....

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, l'on a reproché à l'OMS et à ses partenaires d'avoir curieusement réussi à trouver rapidement un vaccin alors qu'il y a des maladies comme le paludisme et le VIH Sida qui font des victimes considérables chaque

année. Un enfant meurt toutes les deux minutes du paludisme dans le monde, selon l'OMS. Et c'est malheureusement sur le continent africain que l'on dénombre les bilans les plus lourds.

C'est d'ailleurs cela qui a fait dire à certains



que les occidentaux qui disposent des moyens les plus sophistiqués pour

élaborer un vaccin, s'en foutaient. En effet, même si toute l'humanité vit sous

la menace du paludisme, les pays occidentaux n'en souffrent pas comme ceux d'Afrique. Contrairement au Covid-19 qui a fait des milliers de victimes au sein de la population occidentale et qui a visiblement retenu toutes les attentions.

Quoi qu'il en soit, on retient que désormais, il y a un vaccin jugé efficace contre le coronavirus. Il faut juste souhaiter que cela soit pérenne et que comme l'a affirmé l'OMS, que d'autres vaccins soient trouvés.

La rédaction

* Offre soumise à conditions

PRÊT SCOLAIRE

LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021



LE F1 MAX 4G À CE PRIX ! J'ACHÈTE PIAAAM...



38 400^{FCFA}

15 900^{FCFA}



4G

F1 MAX



DOUBLE
SIM



ROM 8GB + RAM 1GB
LECTEUR MICRO SD
JUSQU'À 32 GB



13MPX DOUBLE
CAMERA + DOUBLE
FRONT CAMERA
5MPX



BATTERIE
AMOVIBLE
3500MAH



4G WIFI
HOTSPOT WIFI
BT A-GPS



LECTEUR
D'EMPREINTE
DIGITALE

Disponible en Agence dans la limite des stocks disponibles.
Offre valable jusqu'au 31 octobre 2021.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg



CMJN